

C'est comme ça que ça se passe aux États-Unis !



Annie Boulianne
abouliane@asstsas.qc.ca



Yves Cormier
ycormier@asstsas.qc.ca

Pour bien remplir son mandat de recherche et développement, l'ASSTSAS demeure à l'affût des tendances dans le réseau de la santé. Dans cet objectif, nous participons aux conférences *Safe Patient Handling and Mobility (SPHM)*, aux États-Unis.

Le dossier SPHM se compare, en partie, à nos PDSB. De leur côté, les États-Uniens intègrent davantage à ces programmes le volet sécurité des patients. Cette année, l'événement s'est tenu à Phoenix (Arizona) en avril 2017 sur le thème *La recherche de l'excellence en SPHM – L'implantation d'un changement de culture mettant l'accent sur les chutes, les plaies de pression et la mobilité des patients* (traduction libre).

Nous nous sommes particulièrement intéressés aux grandes tendances : élimination des mobilisations et des transferts manuels, utilisation d'équipements et d'accessoires pour tout type de transferts et de mobilisations.

La différence états-unienne

Une première particularité importante distingue les pratiques américaines des nôtres. Aux États-Unis, les infirmières sont responsables des programmes SPHM. Elles sont au cœur des décisions puisque les déplacements et les mobilisations concernent grandement la sécurité du patient, en plus de celle du travailleur. Les infirmières se préoccupent donc autant de la mobilisation des patients que de la prévention des plaies de pression et des chutes. Tout cela, bien entendu, dans le but de procurer la meilleure qualité de soins et de services à la clientèle, tout en prévenant les accidents du travail et en maintenant la santé et la sécurité de leurs coéquipiers.

Autre particularité, il y a deux catégories d'établissements de santé aux États-Unis : privés (la majorité des établissements) ou publics (financés par les différents états).

Une première particularité importante distingue les pratiques américaines des nôtres. Aux États-Unis, les infirmières sont responsables des programmes SPHM.

Programme unifié

Plusieurs établissements états-unien disposent d'un programme SPHM qui intègre la prévention tant pour les clients que pour les employés. Les programmes SPHM visent à prévenir les problèmes de santé attribuables à une mobilisation inadaptée ou à des risques de blessures pour les clients (ex. : chute lors du déplacement du lit au fauteuil roulant).



L'efficacité et la rentabilité des programmes SPHM sont basées sur des preuves scientifiques établies par des chercheurs dont plusieurs font partie d'associations d'infirmières spécialisées (bloc opératoire, prévention des plaies de lit, soins intensifs, etc.) qui souhaitent optimiser la qualité des soins. Les chercheurs sont aussi membres d'équipes de préventionnistes en SST qui veulent rendre les milieux de travail plus sécuritaires pour tous.

Dans les établissements privés, les profits sont un enjeu important. Les poursuites civiles sont fréquentes. En cas de problèmes de santé acquis dans ces établissements à but lucratif, la durée et les coûts de soins additionnels augmentent beaucoup et, de ce fait, grugent les profits.

Un double défi

La population états-unienne présente un haut taux d'obésité. Cet état affecte la capacité des travailleurs, parfois eux-mêmes obèses, à mobiliser des clients obèses dans des conditions sécuritaires. Toutes les sphères de dispensation des soins font face à cette situation, des soins à domicile aux soins critiques et à ceux de réadaptation.

Les établissements de santé, tant privés que publics, sont aussi confrontés à des problèmes de pénurie et de rétention du personnel, principalement des infirmières et des assistantes infirmières. Un trop grand pourcentage d'infirmières américaines, jeunes et moins jeunes, quittent la profession, blessées physiquement et psychologiquement, ce qui fragilise la capacité de dispensation des soins de santé.

Face à ces défis, les établissements n'ont eu d'autres choix que d'engager des sommes considérables dans la

Dans les établissements privés, les profits sont un enjeu important. Les poursuites civiles sont très fréquentes.

recherche et le développement de solutions novatrices visant à rendre le travail plus intéressant, plus sécuritaire et moins exigeant. Ainsi, plusieurs établissements ont investi massivement dans l'acquisition d'équipements facilitant la mobilisation sécuritaire des clients, la formation du personnel en prévention des risques de blessure et l'implantation de programmes SPHM.

Autofinancement des programmes

Les présentations concernant l'autofinancement des programmes SPHM^{1,2} sont une autre partie intéressante de ce colloque. Selon différentes études, leur autofinancement est basé sur plusieurs facteurs :

- réduction des coûts liés à l'amélioration de la qualité des soins (productivité) ;
- réduction des effets négatifs d'accidents chez les clients (baisse des blessures, de la durée d'hospitalisation, etc.) ;
- diminution des coûts des régimes d'indemnisation des accidents du travail ;
- diminution des coûts liés à la dotation et à la rétention du personnel.

En résumé, les sommes investies pour l'acquisition d'équipements ou de programmes de formation sont remboursées par les économies générées par les activités de ces programmes.

De retour chez nous

C'est dans ce contexte que vous pouvez maintenant bénéficier des retombées de cette prospection à l'étranger. Les bonnes pratiques seront retransmises à notre clientèle dans le cadre des réaccreditations de formateurs PDSB, lors de nos colloques annuels, de la production de nos publications et, aussi, dans nos interventions. Nos programmes de réduction des troubles musculosquelettiques liés aux PDSB en seront teintés pour des années encore ! ■

RÉFÉRENCES

1. CELONA, John. *Winning at Litigation Through Decision Analysis*, 2016.
2. AON. *Health Care Workers Compensation Barometer Report*, 2016 (www.aon.com/risk-services/thought-leadership/report-2016-health-care-barometer.jsp).

OBJECTIFS DES PROGRAMMES SPHM

1. Prévenir les chutes, les plaies de lit, les thrombophlébites et, aussi, la détérioration de l'état général du client, incluant l'état de vigilance et la qualité de vie
2. Prévenir les risques de blessure pour les employés

PROGRAMMES SPHM - NÉCESSAIRES À LA GESTION DES RISQUES

- **Blessures chez les clients** : poursuites en dommages et intérêts, perte de profits
- **Blessures chez le personnel** : pénurie de main-d'œuvre, augmentation des coûts, perte de profits